



## Auto entreprise et congé parental

Par **Tiphaine**, le **03/08/2012** à **13:20**

Bonjour,

je suis actuellement en congé parental (en cDi dans une entreprise) congé parentale qui se termine en juin 2013

je veux prendre le statut auto entrepreneur pour pratiqué une activité dans le domaine sportif  
je pensait me déclarer en mi temps par rapport à la CAF, mais par rapport à mon entreprise  
puis-je prendre ce statut ou doit-je démissionner avant?

merci pour votre réponse

Tiphaine